

La Réserve de biosphère

De l'archipel de Guadeloupe



Au cœur de l'arc antillais, la Réserve de biosphère de l'archipel de Guadeloupe englobe la Basse-Terre et presque intégralement la Grande-Terre. La Basse-Terre abrite le massif montagneux volcanique de la Soufrière, entouré d'une forêt tropicale humide qui abrite une très grande diversité d'espèces d'arbres et arbustes, de fourrés arbustifs d'altitude, de «savanes et tourbières» altimontaines

La baie du Grand-Cul-de-Sac Marin recèle des mangroves, des forêts marécageuses d'eau douce, des prairies humides. Ses parties marines, constituées d'herbiers et de récifs coralliens sont peuplées par de nombreuses espèces animales, mammifères marins et autres cétagés.

Date de création	1992
Superficie totale / Espace marin	233 439 ha / 132 845 ha
Nombre d'habitants	214 381
Région	Guadeloupe
Département	Guadeloupe
Nombre de communes	16
Structure de coordination	Parc national de Guadeloupe

Les actions

Reconquérir la forêt marécageuse

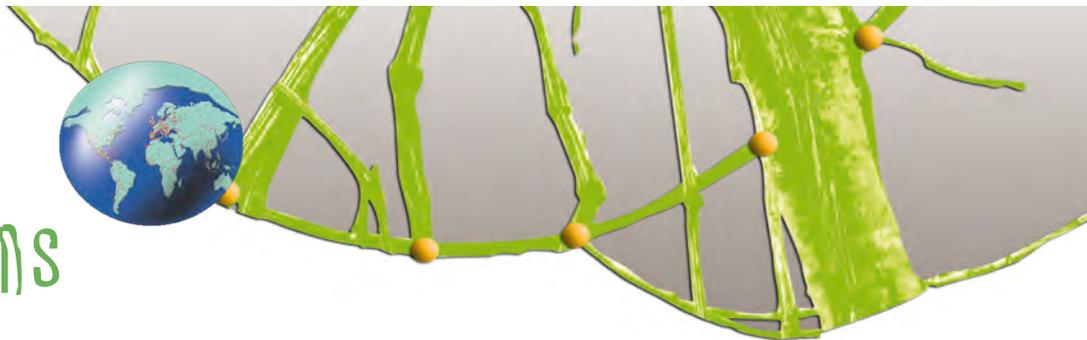
Le changement climatique a pour conséquence l'élévation du niveau de la mer. Localement une des conséquences est l'avancée vers l'intérieur des terres d'eaux plus salines qui menacent la survie des forêts marécageuses. D'autre part une espèce invasive, le typha vient menacer la croissance des ptérocarpus, espèce emblématique de ce milieu. Fort de ce constat, le Parc national, l'Office national des forêts, l'université et la municipalité des Abymes, en lien avec l'Université des Antilles se sont lancés dans une opération de replantation de ptérocarpus. Plusieurs phases se succèdent : multiplication de plusieurs milliers de plants et action de replantation sous forme de chantier école sur le site de Golconde, commune des Abymes.



Contact presse

Maiténa JEAN
Maitena.jean@guadeloupe-parcnational.fr

Les actions



Gestion durable des cœurs marins

Les espaces maritimes de la Guadeloupe sont très fréquentés. En particulier, les cœurs marins du Parc national subissent une fréquentation dense qui n'est pas sans conséquence sur la bonne santé des milieux. Deux outils sont à l'étude pour améliorer la gestion de cette fréquentation : l'installation de mouillages assortie d'une réglementation précise et la mise en place d'une redevance sur les activités commerciales exercées en cœur de parc. La méthode choisie pour la mise en place de cette redevance repose sur une concertation large entre gestionnaires publics et usagers professionnels et plaisanciers. Les produits de cette redevance permettront de financer des actions de pédagogie, d'information et d'encourager une fréquentation respectueuse des îlets Pigeon à Malendure,



Pédagogie en milieu scolaire, Sensibilisation au changement climatique par le Street'art

Le changement climatique, c'est à la télévision c'est pour les autres et c'est ailleurs, mais nous en Guadeloupe nous sommes loin de tout ça... Vraiment ?

Le Parc national-Réserve de biosphère de la Guadeloupe propose une réflexion collective avec le projet « Street'Art en communes ». L'action consiste à monter des projets pédagogiques conduits par les établissements et accompagnés par les municipalités. La démarche est inclusive, elle vise à interroger plusieurs publics : les scolaires, les jeunes en rupture d'insertion, les personnels communaux et enfin les aînés.

Réseau mondial : la Guadeloupe doublement fière de partager l'expérience de la biosphère

Le réseau mondial des réserves de biosphère a souhaité relancer la communication sur le programme de l'Unesco sur l'homme et la biosphère à travers une campagne intitulée « #Proudtoshare » consistant en des films d'une minute présentant des acteurs locaux s'impliquant dans le développement durable de leur territoire. La Guadeloupe a présenté 4 films, dont un a été retenu parmi les 20 que le réseau mondial utilise pour des négociations politique auprès des Nations Unies.



Nous sommes donc doublement fiers de partager cette expérience, d'autant plus que notre film lauréat met en scène un jardin participatif réalisé par des collégiens, ils sont donc l'avenir et un gage de pérennité de l'engagement écocitoyen.